

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille ONZE, le 6 OCTOBRE , le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Michel PICONTO

Date de convocation du Conseil communautaire : 28 septembre 2011

Etaient présents :

- **ARCINS** : Claude GANELON, Daniel PARABIS
 - **ARSAC** : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
 - **CANTENAC** : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Michel PICONTO
 - **CUSSAC** : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
 - **LABARDE** : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
 - **LAMARQUE** : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
 - **LUDON-MEDOC** : Joseph FORTER, Virginie ESCASSUT, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
 - **MACAU** : Chrystel COLMONT-DIGNAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
 - **MARGAUX** : Jacqueline DOTTAIN, Claude BERNIARD, Jean-Marie GAY
 - **LE PIAN-MEDOC** : Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Philippe SIMON, Josette JEGOU
 - **SOUSSANS** : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO pouvoir à Pierre-Yves CHARRON
- Absent, excusé : Ludovic LALANDE**

Concerne : 2011-0610-03 Commission Intercommunale pour l'Accessibilité – Modification

Par délibération 08-71 du 27 novembre 2008, le Conseil Communautaire a décidé de la création d'une Commission Intercommunale d'Accessibilité. Par délibération 09-80 du 3 décembre 2009, les Élus ont été désignés pour représenter de chaque Commune.

Par délibération en date du 5 juillet 2011, le Conseil municipal de Labarde, suite à une démission, a souhaité modifier sa représentation au sein de cette commission. La modification est portée en gras.

Président délégué	Philippe SIMON	
ARCINS	Titulaire	Hélène BERNARD
	Suppléant	Christophe BARBOT
ARSAC	Titulaire	Jean-François INDA
	Suppléant	Nadine DUCOURTIOUX

CANTENAC	Titulaire	Christophe BOIS
	Suppléant	Laurent MOUILLAC
CUSSAC	Titulaire	Vanessa TENAILLE
	Suppléant	Pierrette SEGOIN
LABARDE	Titulaire	Evelyne DUPUY
	Suppléant	Dominique LIAUBET
LAMARQUE	Titulaire	Gérard COURTOIS
	Suppléant	Cédric RONDEL
LUDON	Titulaire	Jeanne MARCATO
	Suppléant	Luc DELAPORTE
MACAU	Titulaire	Christophe NGUYEN
	Suppléant	Sylvain LALANNE
MARGAUX	Titulaire	Françoise DUPUY
	Suppléant	Serge FOURTON
Le PIAN	Titulaire	Philippe SIMON
	Suppléant	Serge LOPEZ
SOUSSANS	Titulaire	Ludovic LALANDE
	Suppléant	Annette MAURIN

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

► adopte la composition de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, telle que décrite ci-dessus.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 8 octobre 2011



Acte à classer

DL2011-0610-03

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2011-10-13T14-36-00.00 (MI45636803)

Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20111003-DL2011-0610-03-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Commission intercommunale pour l'accessibilité - Modifi

Date de décision : 06/10/2011



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : 03.PDF

Préparé	Le 13/10/11 à 14:36	Par <u>PERIER Jean-Marc</u>
Transmis	Le 13/10/11 à 14:36	Par <u>PERIER Jean-Marc</u>
Accusé de réception	Le 13/10/11 à 15:02	